

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Retraite de M. Pictet et nomination de M. Pestalozzi

Atteignant la limite d'âge, M. Jean Pictet, ancien directeur général et actuellement vice-président du CICR, prendra sa retraite professionnelle le 30 juin, après plus de quarante-deux ans d'activité. Le CICR lui a exprimé sa profonde reconnaissance pour les insignes services qu'il lui a rendus, au cours de sa carrière toute consacrée à la Croix-Rouge. M. Pictet restera membre du CICR et demeurera ainsi associé à l'œuvre de l'institution.

L'Assemblée du CICR a nommé vice-président, dès le 1^{er} juillet, M. Richard Pestalozzi, actuellement assistant spécial du président.

Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge du Swaziland

GENÈVE, le 20 avril 1979

513^e circulaire

*Aux Comités centraux des Sociétés nationales
de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge, du Lion-et-Soleil-Rouge*

MESDAMES ET MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Comité international de la Croix-Rouge a prononcé, le 4 avril 1979, la reconnaissance officielle de la Croix-Rouge du Swaziland.

Fondée en 1932 comme branche de la Croix-Rouge britannique, la nouvelle Société a officiellement sollicité sa reconnaissance par le Comité international, le 1^{er} août 1978. A l'appui de sa demande, elle a communiqué un rapport sur ses activités, le texte de ses statuts et une copie du « Baphalali Swaziland Red Cross Society Act, 1969 », qui la reconnaît comme seule Société nationale et comme Société de secours auxiliaire des pouvoirs publics.